

Partenaires experts du champ du handicap 2023

FIPHFP Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) est un acteur essentiel de la politique handicap dans la Fonction publique.

Les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap accompagnent la mise en œuvre d'une politique incitative favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, la formation des personnes en situation de handicap et la sensibilisation du collectif de travail dans les trois fonctions publiques.

Etablissement public FIPHFP
12 avenue Pierre-Mendes France
75914 Paris Cedex 13.
<http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP>

AGE FIPH L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

0 800 11 10 09 de 9h à 18h. Gratuit depuis un poste fixe

CAP emploi Ces organismes de placement spécialisés interviennent auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi de ce public

<https://www.aide-sociale.fr/cap-emploi-handicap/>

CNFPT Le CNFPT un établissement public national au service des collectivités territoriales et de leurs agents (1 800 000 emplois répartis sur 230 métiers).

01 55 27 44 00

EHESP Créée par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 et le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006, l'école des hautes études en santé publique (EHESP), établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et professionnel et « grand établissement » est sous la tutelle des ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

RHF Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de «droit commun» en prenant mieux en compte le handicap.

Ressource Handicap Formation C/O Transitions Pro HDF
rhf-hdf@agefiph.asso.fr
14 rue des Entrepreneurs – TSA 70002
59846 Marcq-en-Baroeul Cedex

MDPH Les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Il existe une MDPH dans chaque département, fonctionnant comme un **guichet unique** pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap.

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>